



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E143352

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2026

ÉDITÉ LE

04/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 3 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Beauvais

Siret : 499 400 513 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5003563-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 08411659H

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 08411659H

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ETS. DESFORGES ET MEUNIER

21 RUE GEORGES NORMAND
60420 MAIGNELAY-MONTIGNY

Téléphone : 03 44 51 99 85

Fax :

Portable : 06 24 74 28 30

Site Internet :

E-mail : ets-desforges-et-meunier@orange.fr

Responsabilité légale :

DESFORGES FLORENT GÉRANT / DESFORGES FLORENT GÉRANT / MEUNIER
JEAN FRANCOIS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/07/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	02/06/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	17/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	17/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.